



ENTRE LAC ET MONTAGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALEX**

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, LE VINGT-TROIS JUILLET, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Claude CHARBONNIER, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : le 17 juillet 2026

Membres élus : 15 – membres en fonction : 15

Les membres présents (11) : Claude CHARBONNIER, Mireille CHAPUS, André BOCHET-CADET, Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY, Aude BARANNE, Yoann BOLLARD, Guillaume PERISSE, Julie FAVRE-BONVIN, Estelle VERDIER, François MARGUERET, Emmanuel PIEGAY ;

Procuration (0) :

Absents (4) : Jérémy BROSEAU, Bouchra CHOMBART, Emilie BRUNET, Isabelle BELLEVILLE ;

Guillaume PERISSE a été élu secrétaire de séance.

Mesdames Emilie BRUNET et Isabelle BELLEVILLE directement concernées par ce point sont sorties et ne participent ni au débat ni au vote

N°2026/060-23/07

Objet : FINANCES - SUBVENTION 2026 – Association Fier d'ALEX

Rapporteur Claude CHARBONNIER

L'organisation de la manifestation « la Guinguette à pleines les Dents » prévue le 25 juillet 2026 par l'Association Fier d'ALEX nécessite la location d'un podium afin d'accueillir les groupes musicaux. Malgré toutes les recherches effectuées, l'association n'a pu trouver un prêt par les autres communes avoisinantes.

L'Association a fait appel à une société privée qui lui a fourni un devis d'un montant de 800 € HT pour la location d'un podium et 120 € HT pour la location de deux éléments de bar.

L'association demande une subvention exceptionnelle pour une aide supplémentaire.

Considérant que la prévision budgétaire au compte 65748 est suffisante,

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention supplémentaire d'un montant de 1 104 € à l'association.

Considérant que ce projet particulier de « Fête au village » fait sens pour la vie du village, s'adresse à toute la population et donc peut justifier l'effort financier exceptionnel de la commune.

Entendu l'exposé de Claude CHARBONNIER

Sur proposition du Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** de verser un complément de subvention d'un montant de 1 104 € TTC de façon exceptionnelle à l'Association FIER D'ALEX dans le cadre de l'évènement festif organisé le 25 juillet 2026 ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

*Le Maire,
Claude CHARBONNIER*

*Le secrétaire de séance
Guillaume PERISSE*



LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION
EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAOIE LE 28/07/2026
ET PUBLICATION LE 28/07/2026

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de ALEX
Utilisateur : VERNAZ Sandrine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL2026060
Objet :	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION FIER ALEX
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-07-23 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10.1 - Subventions et secours
Identifiant unique :	074-217400035-20260723-DEL2026060-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 074-217400035-20260723-DEL2026060-DE-1-1_0.xml	text/xml	915 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL2026.060 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSO FIER ALEX.pdf Nom métier : 99_DE-074-217400035-20260723-DEL2026060-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	95 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 juillet 2026 à 08h06min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 juillet 2026 à 08h06min45s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 juillet 2026 à 08h06min46s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 juillet 2026 à 08h07min19s	Reçu par le MI le 2026-07-28